

CPJEPS

**Certificat Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport**

Spécialité : animateur

**Mention : animateur d'activités et de vie
quotidienne dans toute structure de loisirs et
d'animation socioculturelle**

les francas

L'éducation en mouvement !

**FÉDÉRATION
D'ÉDUCATION
POPULAIRE**

« Éduquer pour demain, s'engager
pour donner plus de sens à l'action
éducative locale ! »

au service des
projets d'accueil
et d'animation
enfance-
jeunesse

LE CPJEPS



- Le CPJEPS est un diplôme professionnel d'animateur de niveau III.
- Il est obtenu par la validation de 3 blocs de compétences.

Il prépare à l'exercice du métier d'animateur professionnel, que ce soit auprès d'une collectivité locale ou d'une association (Centre Socioculturel, Maison de Quartier, Espaces Jeunes, EHPAD, etc.).

Organisée sous forme de bloc de compétences, la formation permet, grâce à un positionnement initial, la construction d'un parcours individualisé de formation.

DESCRIPTIF CPJEPS EN BLOCS DE COMPETENCES

Sous réserve de l'habilitation par la DRAJES Grand Est

Bloc de compétences 1 (BC 1) : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

Bloc de compétences 2 (BC 2) : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

Bloc de compétences 3 (BC 3) : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous devez être obligatoirement titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS ou STT, en cours de validité.

Satisfaire à la mise en situation professionnelle d'animation d'un groupe en sécurité, lors d'une activité éducative ou socioculturelle, d'une durée de vingt minutes maximum suivie d'un entretien d'une durée de vingt minutes maximum portant notamment sur les aspects sécuritaires.

À noter que vous pouvez être dispensés de la mise en situation professionnelle si vous possédez l'un des brevets suivants: BAFA - BAFD ou toute qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport.

**Réunion d'information
Lundi 23 juin 2025 à 15h
Espace Formation
20 rue du Colonel FABIEN
54580 AUBOUÉ**

**Une formation accessible aux personnes
en situation de handicap, avec un parcours individualisé
de formation, une équipe de formateurs qualifiés,
un référent handicap au sein du Centre de Formation.**

ORGANISATION DE LA FORMATION

LIEU DE FORMATION

Espace Formation d'Auboué
54580 AUBOUÉ

Lieu décentralisé dans le cadre de certaines semaines de formation

FINANCEMENT DE LA FORMATION

CPJEPS (3 Blocs de compétences):

400 heures de formation en centre 4410 € + 10€ d'adhésion.

Modalités de financement (contacter les Francas pour toute demande spécifique) :

- Salariés : CPF de transition professionnelle, OPCO, etc.
- ... + d'informations sur le dossier d'inscription

18 AOÛT 2025 - 17H

Date limite de retour des dossiers d'inscription
(cachet de la poste faisant foi)

16 septembre 2025

Entretien préalable à l'entrée en formation

6 octobre 2025

Début de la formation en centre

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Association départementale des
Francas de Meurthe et Moselle
8 allée de Mondorf les bains,
54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
03.83.29.37.23

formation-professionnelle@francas54.org



UNION RÉGIONALE DES FRANCAS DU GRAND EST

6-8 allée de Mondor-les-Bains, bâtiment « les mésanges »
54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY
Numéro de déclaration DIRECCTE : 4 15 40 24 145 4